



**COUR
DU QUÉBEC**

L'honorable Nathalie Fafard
Juge coordonnatrice adjointe
Chambre criminelle

Montréal, le 3 février 2020,

Directrice des poursuites criminelles et pénales
Service des poursuites pénales du Canada
Association des avocats de la Défense de Montréal
Centre communautaire juridique de Montréal
Barreau de Montréal

Objet : Comparutions le dimanche

Maîtres,

Veillez prendre note qu'à partir du dimanche 15 mars 2020, les personnes détenues dans le district de Montréal seront conduites devant un juge de la Cour du Québec, chambre criminelle, pour y comparaître.

Les comparutions auront lieu en visioconférence en salle 4.02 en après-midi, comme pour les samedis. Notez cependant, qu'il n'y aura pas de comparutions le 12 avril, soit le dimanche de Pâques.

Veillez accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Nathalie Fafard
Juge coordonnatrice adjointe